

Communiqué de presse du 3 mai 2019 – la CER-E sur le projet de loi Graber

Travail dominical : la CER doit étudier avant de décider.

L'Alliance pour le dimanche prend acte de la suspension des travaux de la commission de l'économie et des redevances (CER-E) sur le projet de loi Graber. Elle regrette que la large opposition exprimée notamment par les cantons n'ait pas simplement eu raison de ce texte. La commission devrait étudier les conséquences concrètes de l'extension du travail du dimanche avant toute nouvelle décision. Bien que révisées, les nouvelles dérogations à l'interdiction du travail dominical pour les salarié-e-s avec fonction dirigeante ou spécialisés restent excessives et les mesures de protection aussi vagues que théoriques. Pour la santé, les familles et la société, le repos dominical est une nécessité et doit être préservé.

L'Alliance pour le dimanche prend acte de la suspension des travaux de la CER-E mais regrette qu'elle s'obstine à étendre le travail du dimanche, et ce malgré la large opposition exprimée par les cantons que le Conseil des Etats est censé représenter. Un tel démantèlement est inacceptable pour notre coalition d'organisations.

Le dimanche au cœur de la cible

Ce projet de flexibiliser et annualiser le temps de travail a pour effet direct d'abolir des mesures de protection de la santé et d'étendre le travail dominical pour quantité de salarié-e-s. A terme, il pourrait amener 40% de la population active à travailler le dimanche. Or, le dimanche est très souvent pour beaucoup de personnes la dernière possibilité pour le vivre ensemble en tant que seul jour de congé commun à une immense majorité de la population. Un tel démantèlement est inacceptable. Les tentatives de réduire l'impact de la révision avec de nouveaux amendements se fait à la hâte et restent vagues et très théoriques.

Consulter oui, mais étudier aussi

Si l'Alliance salue la volonté d'effectuer, bien tardivement, un nouveau round de consultation sur le sujet, elle souligne l'importance d'impliquer l'ensemble des milieux intéressés dont les organisations qui se sont exprimées en faveur du maintien du repos dominical, et pas seulement les partenaires sociaux.

De plus, l'Alliance ne comprend pas comment la Chambre Haute du Parlement peut poursuivre ses travaux et proposer de nouveaux amendements sur le sujet sans mener la moindre étude sur les conséquences de l'extension du travail dominical. Elle a déjà fait part cette semaine la CER-E de son incompréhension.

Pour toute question :

Wolfgang **Bürgstein**, secrétaire général Justice et Paix, 078 824 44 18.

Anne **Durrer**, secrétaire générale de la CTEC, 031 370 25 01.

Matthias **Felder**, Assistant scientifique, Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS, 031 370 25 22.

Klaus **Stadtmüller**, Président de la Société suisse de médecine du travail, 079 237 97 10.

Lieselotte **Fueter**, déléguée des Femmes protestantes en Suisse (EFS), 079 302 45 35.

Arno **Kerst**, Président du syndicat Syna, 079 598 67 70.

Vania **Alleva**, présidente du syndicat Unia, 079 620 11 14.

